

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE
(Maître de l'ouvrage)
(Résolutions des administrateurs)

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE - MAÎTRE DE L'OUVRAGE

IL EST RÉSOLU :

QUE la Société intervienne à un Contrat de sous-traitance avec le Sous-traitant, selon lequel ce dernier s'engage à fabriquer (Description de l'équipement à être fabriqué).